

Rapport public Parcoursup session 2023

CREPS de Reims - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
CREPS de Reims - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous	Jury par défaut	Tous les candidats	6	235	8	8	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS APT nécessite une bonne condition physique et des capacités motrices moyennes mais très diverses (activités d'expression, sports collectifs, activités de plein air). Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives.

Les exigences préalables à l'entrée en formation (hors TEP) sont :

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ; « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ; « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ; « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ; « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) » en cours de validité.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation (document à télécharger depuis votre espace d'inscription).

Il est conseillé :

- d'avoir un bon niveau de pratique sportive et si possible une expérience d'encadrement
- d'être âgé de 16 ans minimum à la date des épreuves de sélection (le diplôme ne peut être délivré qu'à partir de 18 ans).

En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'établissement ne procédera pas à l'inscription définitive au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le [3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport](#).

Cette formation est accessible à condition de remplir les prérequis (cités ci-dessus), de réussir les tests d'exigences préalables (TEP), de passer l'entretien de sélection (oral) et de trouver un lieu d'alternance (la structure doit permettre la conception et la réalisation de projets d'animation, la découverte et la conduite de séances et cycles d'activités physiques et sportives diversifiées auprès de différents publics).

Plus d'information sur le site internet du CREPS de Reims : <https://www.creps-reims.fr/>

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Pour être admis dans cette formation, il est nécessaire de réussir les tests techniques d'exigences préalables (TEP) organisés pour vérifier le niveau exigé à l'entrée en formation.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Dans le domaine des « activités physiques d'entretien corporel », des « activités et jeux sportifs » et des « activités physiques en espace naturel », et conformément au code du sport, le titulaire du BPJEPS activités physiques pour tous met en œuvre en autonomie et en sécurité les compétences suivantes :

- Encadrer des groupes et conduire des actions d'animation des activités physiques pour tous ;
- Organiser et gérer des activités physiques pour tous ;
- Communiquer sur les actions de la structure ;
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités physiques pour tous.

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance des situations : en centre de formation et en entreprise. Le principe pédagogique s'appuie sur la méthodologie de projet, qui permet d'aborder des domaines tels que : anatomie, physiologie, psychologie, pédagogie, réglementation. Ils sont abordés en relation directe avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont réalisées majoritairement en situation professionnelle réelle.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Au vu du nombre important de candidats Parcoursup il a été nécessaire de nous fixer différents critères pour appréhender au mieux le profil des différents candidats. Ceux-ci sont les suivants :

- La complétude du dossier d'inscription sur le site internet du CREPS comme pour tous candidats. En effet, le CREPS souhaite préserver

l'équité de traitement entre chaque candidat et ce, quel que soit son statut.

- Etude d'une lettre de motivation

- Etude du descriptif du parcours personnel en lien avec la formation visée.

Chaque candidature est donc étudiée avant le passage des TEP (tests d'exigences préalables).

Par ailleurs, la commission Parcoursup a étudié les candidatures via une notation et une pondération basée sur les résultats académiques, les compétences académiques acquises et l'entretien de motivation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Lors des entretiens de sélection, les candidats Parcoursup sont évalués sur leur parcours, leur motivation, leurs compétences et leurs expériences. Il nous a semblé intéressant de prendre en compte de manière plus précise le livret scolaire afin d'individualiser encore plus le parcours de formation. Nous constatons malgré tout que les candidats parcoursup ont parfois moins d'expérience et de maturité que d'autres candidats issus de la formation continue. C'est pourquoi nous continuons à réfléchir à une prise en compte spécifique de ce public dans leur parcours de formation.

Nous conseillons en parallèle aux candidats de diversifier leurs expériences dans le secteur associatif et sportif.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Note de français	Résultats au-dessus de 8	Bulletins de 1ère/ note obtenue au bac de français	Important
	Notes d'EPS	Résultats au-dessus de 8	Bulletins de 1ère et terminale/ note obtenue au bac/ résultats de la dernière classe fréquentée	Important
	Notes de SVT	Résultats au-dessus de 8	Bulletins de 1ère/note obtenue au bac de français	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Commentaires	Fiche Avenir	Important
	Capacité à l'oral	Commentaires	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection (oral)	Essentiel
	Expression écrite/Qualité de la syntaxe	Commentaires	Projet de formation motivé	Important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Commentaires	Fiche Avenir/ appréciation des professeurs sur le(s) dernier(s) bulletin(s) /entretien de sélection (oral)	Essentiel
	Capacité à s'investir, implication	Commentaires	Fiche Avenir/ projet de formation motivé/ entretien de sélection (oral)	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Maîtrise des exigences de la formation	Entretien	Appropriation des exigences du diplôme dans le cadre des différentes échéances de recrutement	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Entretien	Projet de formation motivé/ entretien de sélection (oral)	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation : recherche d'une structure d'alternance	Entretien	Entretien de sélection (oral)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Entretien	Entretien de sélection (oral) / projet de formation motivé ou dossier pédagogique demandé pour l'entretien de sélection	Complémentaire
	Engagement (citoyen, associatif)	Entretien	Fiche Avenir/ projet de formation motivé ou dossier pédagogique demandé pour l'entretien de sélection	Complémentaire

Signature :

Michel LEROUX,

Directeur de l'établissement CREPS de Reims